

MIAM FESTIVAL

Actions exemplaires en matière de durabilité



Organisé par Lausanne à Table (LAT), le Miam Festival réunit chaque année pendant trois jours au cœur de Lausanne une cinquantaine de stands et foodtrucks sélectionnés aux petits oignons pour régaler les curieux ou gourmands. Cet événement a pour objectif de promouvoir le goût sous toutes ses formes, en particulier les artisans du goût locaux et leurs produits de la région lausannoise.

Cette fiche recense les actions exemplaires mises en place par le Miam Festival 2019 en matière de durabilité.

STANDS & FOODTRUCKS

❶ Produits de proximité et artisanat

Rigoureuse sélection des stands participants effectuée par un comité de Lausanne à Table sur la base de critères spécifiques relatifs à la provenance des produits et aux produits issus de l'artisanat :

- Exercer en Suisse et dans un rayon maximal de 100 km de Lausanne ;
- Travailler principalement avec des produits locaux (de proximité et de saison).

❷ Limitation du gaspillage alimentaire

Soucieuse de la valorisation des denrées alimentaires, le festival s'engage contre le gaspillage alimentaire :

- Introduction d'une portion dégustation à 5 CHF afin de limiter le gaspillage alimentaire : cette mesure n'est pas obligatoire pour les stands, mais fortement encouragée.
- Partenariat ponctuel pour valoriser les invendus des stands.

BARS

❶ Action de limitation du plastique

- Interdiction du recours au PET
- Interdiction de l'utilisation des pailles

❷ Offre unique en boissons artisanales à des prix abordables

❸ Accès à des fontaines à eau

- Fontaines installées gratuitement à chaque bar depuis le réseau de la ville afin de donner un accès facilité à cette ressource sans frais et saine.
- Prix pratiqués : gratuité de l'eau plate et prix symbolique de 2.- CHF par verre d'eau gazeuse.

VAISSELLE CONSIGNÉE

① Utilisation exclusive de la vaisselle consignée

- Initiative de la manifestation pour limiter les déchets.
- Important soutien de la manifestation pour la première édition pour inciter et encourager les stands à adopter la vaisselle consignée :

Le Festival

- Organise une séance d'information entre les tenancier·e-s de stands et l'entreprise d'approvisionnement de la vaisselle réutilisable.
- Paie la location et le lavage de l'ensemble de la vaisselle consignée, frais qui seront par la suite à la charge des tenancier·e-s de stands.
- Prévoit des points de collecte spécifiques pour les retours des consignes
- Fournit le personnel pour le retour des consignes aux points de collecte.

Le stand/truck

- Commande les quantités nécessaires.
- Encaisse les consignes des festivaliers.
- Paie au festival les consignes de la vaisselle effective utilisée, en comparaison au bulletin de livraison.

Le festivalier

- Paie la consigne lors de l'achat aux stands/trucks.
- Récupère la consigne à l'un des points de collecte prévus pour le retour des consignes de la vaisselle.

Entreprise de location et lavage

- Prend note des commandes des stands.
- Livre la vaisselle aux stands.
- Assure la présence en cas de rupture de stock.
- Gère les points de récupération de vaisselle/consigne.

- Responsabilisation progressive des stands pour les années à venir, avec notamment à leur charge :
 - Frais de location et de lavage de l'ensemble de la vaisselle consignée
 - Frais de la livraison de la vaisselle consignée
 - Eventuels ravitaillements

La gestion et les frais engendrés par les points de collecte et le personnel lié restent à la charge du festival.

PROPRETÉ

① Points de collecte de la vaisselle consignée

Installation de trois points de collecte dédiés à la vaisselle consignée afin d'éviter des files d'attente et décharger les stands et foodtrucks de la récolte de la vaisselle sale.

② Déchetterie mobile

Mise en place par le Service de la Propreté Urbaine de la Ville de Lausanne, la déchetterie mobile a connu une baisse de 40% des déchets entre 2018 et 2019 grâce à l'usage de la vaisselle consignée.